



MINUCI

COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE LINAS-MARCOUSSIS

COMMUNIQUE

Le Comité de Suivi prend acte des décisions arrêtées au Conseil des Ministres du jeudi 16 octobre 2003.

Compte tenu des préoccupations exprimées depuis longtemps sur les activités des milices, il se félicite des mesures prises concernant la dissolution du GPP.

Il se félicite également de la décision intervenue concernant l'assainissement du climat médiatique et s'appliquant en tout premier lieu à la gestion de la RTI.

Il prend bonne note des instructions données au Premier Ministre en vue d'appliquer le programme du Gouvernement de réconciliation nationale tel que prévu dans l'Accord de Linas-Marcoussis.

Il tient à féliciter le Président de la République pour ces avancées notables et lance encore une fois, un appel aux Forces Nouvelles pour qu'elles reprennent leur place au sein du Gouvernement ainsi que dans toutes les Institutions et activités de réconciliation et réunification.

Le Comité de Suivi exhorte enfin toutes les parties ivoiriennes et la société civile à poursuivre les efforts déjà entrepris pour une sortie de crise permettant au peuple de Côte d'Ivoire de retrouver une paix véritable, gage de stabilité et de développement durable.

Fait à Abidjan, le 17 octobre 2003